



## Diplôme d'Université

# Psychologie positive : santé, bien-être, qualité de vie

Depuis les années 2000, la psychologie positive connaît un développement exponentiel, aussi bien sur le plan des recherches scientifiques que des interventions cliniques qui en découlent. Ces dernières représentent une valeur ajoutée intéressante en matière thérapeutique, pour des personnes présentant des problèmes de santé psychologiques et/ou somatiques. Elles peuvent éventuellement aussi être proposées à des personnes bien-portantes souhaitant majorer leur état de bien-être et améliorer leur qualité de vie. Quelles qu'en soient ses applications, la psychologie positive mise sur les ressources des individus et leurs capacités de résilience.

### Objectifs

- ▶ Acquérir des connaissances théoriques et des compétences pratiques en psychologie positive, susceptibles d'optimiser les bienfaits de prises en charge existantes (à visée psychothérapeutique, éducative, de gestion de soi, ou autres) ou de favoriser l'élaboration de dispositifs de prise en charge novateurs, destinées à des populations vulnérables (par exemple atteintes de dépression, de douleurs chroniques, etc.), ou vivant dans des contextes spécifiques (prônant la qualité de vie au travail des soignants, etc.), ou aspirant à une santé optimale (via une auto-gestion réussie de la douleur chronique, du bien vieillir, etc.)

### Validation

- ▶ Examen écrit se rapportant à l'ensemble des modules
- ▶ Rédaction d'un projet (sans soutenance) présentant une mise en application des outils et des connaissances théorico-cliniques acquises durant le DU.

### Publics visés

- ▶ Psychologues, psychiatres, psychothérapeutes
- ▶ Médecins, infirmiers, éducateurs
- ▶ Personnes engagées dans la relation d'aide ou de services de soins au sein d'établissements éducatifs, sociaux et de santé
- ▶ Internes en psychiatrie
- ▶ Etudiants ou personnes ayant validés leur Master 1 en psychologie ou en STAPS.

### Conditions d'admission

- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).
- ▶ Sélection sur dossier.

**CANDIDATURE  
EN LIGNE**

[www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

8 sessions de 2 jours, soit 112 heures  
+ 70 heures de stage  
(pour les personnes sans activité)  
Groupe de 20 personnes maximum

UFR Arts et Sciences Humaines  
Département de Psychologie  
Site Tanneurs - Tours

Formation de janvier à novembre 2019

Renseignements et inscriptions : Delphine CHERON au 02.47.36.81.30

Tarif 2018/2019 : 1 900 €<sup>(1)</sup> nets

<sup>(1)</sup> Il existe un tarif pour les particuliers autofinçant leur formation.



## Programme de la formation

### MODULE 1

- Aspects conceptuels et théoriques, principes fondamentaux de la psychologie positive : définition, historique, spécificités, visées et apports.
- Complémentarité avec d'autres approches (psychopathologie clinique, psychologie de la santé, etc.)
- Théorisations et modèles en psychologie positive
- Apports des neurosciences à la psychologie positive

### MODULE 2

- Aspects conceptuels et théoriques, principes fondamentaux des interventions positives : visées, spécificités, principes théoriques directeurs et efficacité des dispositifs psychologiques promouvant la santé optimale (mentale et somatique)

### MODULE 3

- Outils d'évaluation : de la santé optimale, du bien-être, de la satisfaction de vie, de la qualité de vie, du bonheur et de diverses ressources psychologiques (optimisme, gratitude, pleine conscience, valeurs et priorités existentielles, etc.)

### MODULE 4

- Interventions positives : présentation de différentes techniques, exercices et programmes existants développant les forces et les vertus, augmentant l'optimisme et l'espoir, évitant les rechutes dépressives, promouvant la pleine conscience (approche Mindfulness), la qualité de vie au travail, la gestion de la douleur chronique, le bien vieillir, le coaching de vie, etc.

### PROJET

- Mise en application des principes directeurs de la psychologie positive via l'élaboration d'un dispositif psychologique intégrant des interventions positives - suivi de projet et encadrement de stage

## INTERVENANTS

### Responsable pédagogique :

- Colette AGUERRE, Maître de conférences HDR en Psychopathologie clinique à l'université de Tours, Psychologue clinicienne - Vice-présidente de l'AffPP

### Principaux intervenants :

- Arnaud AUBERT, Maître de conférences HDR en Psychologie et neurosciences à l'université de Tours
- Morgiane BRIDOU, Maître de conférences en Psychopathologie clinique à l'université de Paris 8 IED Psychologue clinicienne - Trésorière de l'AffPP
- Evelyne FOUQUEREAU, Professeur de Psychologie à l'université de Tours
- Caroline GIRAUDEAU, Maître de conférences en psychologie à l'université de Tours

- Rajaa JOURDY, Docteur en Psychologie - Psychologue Chargée d'enseignement à l'université de Tours
- Fanny MARTEAU, Docteur en Psychologie - Psychologue clinicienne - Psychothérapeute - Paris
- Charles MARTIN-KRUMM, Maître de conférences HDR en STAPS à l'université Rennes 2 - Président de l'AffPP - Co-responsable DIU Psychologie Positive de Metz - Membre du comité directeur de l'ENPP (European Network of Positive Psychology) et du conseil d'administration de l'IPPA (International Positive Psychology Association)
- Fanny WEYTENS, Docteur en Psychologie - Psychologue Coach - Formatrice - Bruxelles (Belgique)

## Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050  
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 8 février 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2018-2019. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

[www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

